

5.5.5. - Bêlek Maugwenn

Transcription : volume 2, page 382.

Nous disposons de douze références pour ce chant, mais nous pouvons considérer qu'elles correspondent à cinq versions différentes, une de Milin [5] et quatre de Luzel (la version du Recueil des P.P.F. [1] et sa variante [2], une du manuscrit 45 de Quimper [3], et une du manuscrit 1022 du fonds Luzel de la bibliothèque de Rennes).

Les versions de Luzel

Comparaison des versions [3 b] - manuscrit 1023 - cahier 9 fol 70 et [3 a] - manuscrit 45

La version du cahier 9 fol 70 du manuscrit 1023 de Rennes, est identique dans les termes à celle du manuscrit 45 de Quimper, mais le texte, au lieu d'être formé de distiques, est présenté en couplets de deux (2 fois), quatre (7 fois), six (4 fois), huit ou onze vers, divisant ainsi la pièce en différentes scènes suivant le lieu et les protagonistes de l'action à la manière d'une pièce de théâtre. Les fins de vers riment deux à deux.

L'orthographe a été également rénovée : [3 b] / [3 a] : jilaouet / gelaouet ; lojan / logean ; gerc'hat / guerc'hat ; linselio / lincellio ; klewet / clewfet ; kanet / cânet ; krouget / crouguet ; trezek / treûsek ; kefeleg / quéfélek ; kig / quick ; n'int ket / n'hint quet ; ken / quen mais kêr / ker ; en / hen ; zo / so ; beleg / bèlek ; hag / ac ; moïen / moyen ; tri / try ; hostiliri / hosteliry ; yaouank / iaouank ; yec'hed / iec'het ; c'houi / c'hui ; p'otramant / p'autramant ; ber / beer ; dalet / daalet ; nemert / né-med ; gweleo / goëleo ; war - voar.

Les conjugaisons employent des formes plus courtes : [3 b] / [3 a] : arrujont / arrujo-hint ; c'houlennjont / c'houlennjo-hint ; ez int êt / a-hint eet ; n'hoc'h eus ket / na c'heus quet ; a vo / a veso ; n'eus / neûeus ; 'n eus / n' deveus mais p'he deveus klewet / p'hen deus-han clewet.

Les mutations ont été modifiées : [3 b] / [3 a] : ar vamm ma c'hanas / ar vamm ma gânas ; ar vamm ho kanas / ar vamm hô gânas ; ho kompagnonez / ho c'hompagnonez.

Comparaison des versions [1 b] - Poésies populaires de la France et [1 a] - cahier 9 fol 15

Suivant la présentation qu'en fait Luzel, la version qu'il adresse au Comité a également été recueillie à Ploumilliau. Son texte est quasiment identique à celui du cahier 9 fol 15 des manuscrits de Luzel. L'orthographe a été rénovée entre ces deux copies :

[1 b] Manuscrit P.P.F. / [1 a] cahier 9 fol 15 ; ganec'h / gant-oc'h ; selaoufet / jilaoufet ; ur / eur ; zo / so ; gret / groet ; ha / ac ; hostaleri / hostiliry ; ann / an ; ber / beer ; d'in / d'hin ; dalet / daolet ; it / eet ; gwele / goële ; ti / ty ; studi / study ; int / hint ; trezeg / treusé ; n'oc'h euz ket / na c'heûs qet ; ez int êt / hint-hi éet ; he / hi ; gwele / guele ; savan / saovan ; veleienn / vèleyenn ; dismeganz / disméganç ; ket / qet ; en / hen ; kompagnones / companonez ; kambr / cambr ; kanet / canet ; koz / côz ; kez / kaës ; karret / carret ; kriz / cry ; krouga / crougan ;

mais on trouve aussi : iaouank, kig, belek, gefélek, linsellio, koant, diskennet dans le cahier 9.

La langue a subi également quelques rectifications, qui tendent vers une défrancisation du lexique entre le texte du cahier 9 et celui des Poésies populaires de la France.

[1 b] - Luzel Manuscrit P.P.F.

vers 8
vers 10

ha c'hwi a c'halfe loja tri
mar na halfenn ket loja tri

[1 a] - Luzel Cahier 9 fol 15

c'hui a bé *moyenn* da lôjan try
mar n'a bé *moyenn* da lojan tri

vers 25	it-c'hwi da gerc'had linsellio	eet-c'hui da choas linsellio
vers 56	ha gant-he ur bêlek iaouank	<i>deus ho c'hondu</i> eur bêlek iaouank

mutations : ho kwele / hor goële ; p'he c'hlewas / vel m'hi clewas ; dismeganz vraz / disméganç braz

Certains vers semblent avoir été corrigés pour être ramenés à huit pieds :

	[1 b] - Luzel Manuscrit P.P.F.	[1 a] - Luzel Cahier 9 fol 15
vers 5	ar belek iaouank a lare	ar belek iaouank a <i>lavare</i>
vers 7	Hostizes koant, lâret-c'hwi d'in	Hostizes koant, <i>lavaret</i> -c'hwi d'hin
vers 13	Belek ar Maugwenn a lâre	Belek ar Maugwenn a <i>lavare</i>
vers 21	ann hostizes koant a lâre	an hostisez koant a <i>lavare</i>
vers 29	ar belek iaouank a lâraz	ar belek iaouank a <i>lavaras</i>
vers 53	hostizes kez, lâret-c'hwi d'in	hostisez kaës, <i>lavaret</i> d'in
vers 61	merc'h hena 'r Penvenn a lâre	merc'h-hénan ar Penven a <i>lavaré</i>

Ces différents exemples pourraient laisser penser qu'il s'agit uniquement de l'emploi du verbe «lavaret» qui aurait été abrégé en «lâret» mais on trouve pourtant, une seule fois il faut l'avouer, la forme courte dans le manuscrit du fol 15 : na gaou a lares-té bêlek (comme au vers 35).

D'autres exemples de vers remaniés, portant sur d'autres mots peuvent confirmer l'hypothèse :

	[1 b] - Luzel Manuscrit P.P.F.	[1 a] - Luzel Cahier 9 fol 15
vers 17	kig glujar pe gig kefelek	<i>deus a gik</i> glujar pe géfélek
vers 19	na digaset ket a winn gwenn	Na digasset qet <i>dimp eus</i> a win gwenn
vers 20	ar merc'hed ho defe poan benn	ar merc'hed a défé poan <i>hen ho</i> fenn
vers 26	d'ober d'ann dut-ma gweleo	<i>ma vo groet</i> d'an dut-man <i>ho</i> goëleo
vers 27	gwele 'r merc'hed en traon ann ti	goële <i>ar</i> merc'hed en traon an ty
vers 28	hini 'r c'hloarek 'n kambr ar studi	hinin <i>ar</i> bêlek <i>hen</i> kambr ar study
vers 30	d'ann hostizes koant, p'he c'hlewas	d'an hostisez koant, <i>vel</i> m'hi clewas
vers 52	Ar Penvenn koz 'zo arruet	<i>na</i> ar Penven côz so arruet
vers 55	anezhe diou femmeulenn goant	<i>na c'heüs qet loget</i> diou feumeulenn goant
vers 56	ha gant-he ur bêlek iaouank	<i>deus ho c'hondu</i> eur bêlek iaouank
vers 73	kriz ar galon neb na oelje	cry <i>vijé</i> ar galon na ouljé
vers 78	Oa gant-han 'r chazubl en he c'houg	Oa gant-han <i>eur</i> chasubl hen hi <i>c'houzouk</i>

Bien sûr un contre-exemple apparaît :

	[1 b] - Luzel Manuscrit P.P.F.	[1 a] - Luzel Cahier 9 fol 15
vers 77	Pa 'c'h ee bêlek Maugwenn d'ar groug	Pe hée bêlek Mauguenn d'ar groug

Certains vers du cahier 9 fol 15 ont été supprimés. Ils sont donnés ci-dessous avec l'indication de leur emplacement par rapport au manuscrit des Poésies populaires de la France :

	[1 a] - Luzel Cahier 9 fol 15
entre les vers 4 et 5	Diou verc'h d'ar Penven deüs ar faouet o deüs quitaët ho bro gant eur bêlek
entre les vers 8 et 9	rei dese da evfan da dibrin
entre les vers 25 et 26	eet-c'hui da choas linsellio est répété

D'autres vers ne figurent pas dans le manuscrit du cahier 9 et ont été ajoutés dans le manuscrit des Poésies populaires de la France :

[1 b] - Luzel Manuscrit P.P.F.

vers 39	Diou verc'h ar Penvenn, euz ar Faouet,
vers 40	Ha te bêlek a vo krouget
vers 51	ha kerkent ével ma oant ét
vers 72	P'hoc'h euz he c'huitet gant ur bêlek

A la place de la deuxième occurrence du vers 67, bissé dans la version [1 b] des Poésies populaires de la France, on trouve dans la version [1 a] - cahier 9 fol 15 le vers «E-wit ninjell dreist ar môr glaz», qui semble donc s'être perdu.

La traduction française de la main de Luzel qui est glissée aux folios 16 et 17 du cahier 9, est séparée en trois actes : tout d'abord le prologue de quatre vers «écoutez», puis l'histoire proprement dite, en 17 quatrains, et pour finir, l'épilogue en 2 quatrains «Bien dur eut été le coeur de celui ...». Elle s'éloigne parfois du texte breton. Des vers sont ajoutés :

après le vers 12	Entrez dans ma maison en toute confiance J'espère que vous partirez contents
ou modifiés vers 25	Allez choisir des draps de lin fin

Versions [1] et [3]

Les deux versions [1] et [3] sont très proches l'une de l'autre quand au déroulement de l'histoire, à la succession des couplets, si ce n'est qu'il n'est fait nulle mention de la pendaison des filles Le Penven (vers 75 du texte des Poésies populaires de la France) dans la version [3]. Elles ont toutes deux été recueillies à Ploumilliau.

Versions [4] - Luzel cahier 8

La version conservée dans le cahier 8 ²⁷¹ a été recueillie à Keramborgne et est datée du 28 janvier 1850. Son titre était primitivement «Bêlek an Naonet» mais «Naonet» a été surchargé en «Maugwenn». C'est le même thème que les deux chants précédents mais le texte, formé de distiques, est sensiblement différent. C'est un jeune prêtre de Nantes qui a trouvé la mort au Faouët, car il a enlevé deux demoiselles. Les noms ne sont pas divulgués tout de suite, mais quand le prêtre présente les jeunes filles comme ses soeurs, l'aubergiste les reconnaît : ce sont le prêtre Mauguenn et les filles le Penven. Le jeune prêtre comptait les emmener en Espagne, en Allemagne, puis à Rome, mais il est condamné au bûcher. Quand le jeune prêtre est au milieu des flammes, les cloches se mettent à sonner et le coeur des jeunes filles se brise de chagrin. Les voilà tous trois sur les tréteaux funèbres.

Version de Milin

La version que Milin a collectée se rapproche plutôt de cette dernière version de Luzel, mais les noms des protagonistes sont différents. Un jeune prêtre de Nantes (anonyme) enlève les filles du marquis ann dour qui sont reconnues par l'aubergiste. Il prévoyait un long voyage à Vannes, en Allemagne, et pour finir, à Rome pour demander pardon mais il fut condamné au bûcher. Les cloches se mettent à sonner toutes seules, et les filles meurent de chagrin, le coeur brisé. Milin avait d'abord intitulé ce chant «Merc'hed Markiz Kerdudour» avant de corriger le nom en «Ann Dourdu». Cependant il n'ose affirmer que les jeunes filles enlevées sont de la famille du dénommé Marc Kerdudour, que de Fréminville cite parmi les nobles du Faouët en 1481.

²⁷¹ Bibliothèque municipale de Rennes, fonds Luzel, manuscrit 1022, cahier 8, pp. 21-23.

Quoi qu'il en soit, deux jeunes demoiselles ont été séduites et enlevées par un jeune prêtre de Nantes, dont on ignore le nom ; l'époque où ce double enlèvement a eu lieu semble remonter au 15^e siècle à peu près. La circonstance que l'auteur fut puni par le feu et, avant son supplice, fut dépouillé en quelque sorte du caractère sacré dont il était revêtu confirmeraient que la composition de cette pièce doit remonter à une époque contemporaine de l'événement. ²⁷²

Les indices qui permettent à Milin de dater l'événement sont inconnus. Se laisse-t-il influencer par la datation par de Fréminville ?

Episodes merveilleux

Le merveilleux est présent dans l'ébranlement surnaturel des cloches de la version de Milin. Sébillot donne des exemples de croyance populaires où les cloches sonnent d'elles-mêmes pour signaler aux fidèles un événement heureux ou pour les avertir d'un malheur ²⁷³. Plusieurs chansons bretonnes présentent ce motif comme «Seziz Guengamp», «L'assassinat de Guillaume Le Court», «Croas aour Plouaret» etc.

Le prêtre porte sa chasuble sur le cou pour monter au bûcher (vers 77 et 78). Ce détail, montrant la désacralisation du prêtre figurait également dans les deux derniers vers de la version de «Jeannet ar Gall» du cahier 3 de Luzel :

o voëlet person ar Lescoat ô vont d'ar grouk
gant eur gasiquen war hi chouk

Nous remarquons également que l'épisode du jeune prêtre mis à coucher dans la chambre d'étude figure également dans «Belek Lizri».

L'abbé Michel Lopez

Le chant conservé dans le manuscrit n° 45 de Quimper fut communiqué à Luzel par Lopez en 1849.

L'abbé Michel Lopez, né en 1803 à Ploumilliau fut nommé vicaire à Quemper-Guézennec en 1828, puis vicaire à Ploumilliau en 1832, puis recteur de Runan en 1843 avant d'être recteur de Ploulec'h en 1844. Il avait sans doute gardé des attaches à Ploumilliau puisqu'il figure aux recensements de population de 1836 et 1841, chez Marie Ogès veuve de Guillaume Lopez à Kerguimard ²⁷⁴. Il prit sa retraite en 1879 et décéda le 20 décembre 1882 à Ploumilliau ²⁷⁵. Son décès est annoncé à l'évêché par V. De L'Isle-Adam, oncle de l'écrivain. Anatole Le Braz, dont le père était instituteur à Ploumilliau à cette époque, mentionne dans ses mémoires avoir vu l'abbé Lopez sur son lit de mort ²⁷⁶. Luzel avait lui aussi de la famille à Ploumilliau dont ses tantes : Anne-Joseph épouse de Corentin Riou et Françoise épouse de Pierre Daniel, filles de François Luzel et de Marie Merrien, et Mathurine Luzel, fille de Julien Luzel et de Françoise Rivoal. C'est au Quinquis en Ploumilliau, lieu de résidence de Marie-Françoise Luzel et de Pierre Daniel, que l'abbé Lopez communiqua à Luzel en 1849 les six chants suivants : «An aotrou Trédé», «Kloarek Javré», «Belek Mauguenn», «Marquisez Ducangé», «Kloarek ar Gallic» et «An aotrou Pen-an Guer ac an aotrou Delandé». D'après une mention des «Soniou Breiz-Izel», il lui aurait également communiqué «Covezion ar serjant». «Guion Kéré» pourrait aussi lui être aussi attribué d'après une note du cahier 8 des manuscrits alors que

²⁷² Gwerin, 1961, tome 2, p. 187.

²⁷³ Sébillot, Le Folklore de France, tome IV, pp. 142-143.

²⁷⁴ Communication de Christian Morvan.

²⁷⁵ Semaine religieuse de St Brieuc et Tréguier du 28 XII 1882, p. 633.

²⁷⁶ Communication de L'abbé du Cleuziou, Archiviste du diocèse de St Brieuc.

dans le second tome des «Gwerziou Breiz-Izel» il est simplement donné comme ayant été recueilli à Ploulec'h. Deux autres chants du recueil de Luzel sont présentés comme ayant été recueillis à Ploulec'h en 1849, c'est-à-dire pendant le séjour de l'abbé Lopez dans cette paroisse : «Marquisez Degangé» et «Kloarek Javré».

Malrieu : 0033 - Merc'hed markiz Kerdudour

Version des Poésies populaires de la France :

- [1 b] LUZEL, Bêlek Mauguenn, Poésies populaires de la France, 1876, vol. 5, f° 527r-528r.
- [2 a] LUZEL, Bêlek Mauguenn - variante, Poésies populaires de la France, 1876, vol. 5, f° 527 bis r.

Autres versions bretonnes :

- [1 a] LUZEL, Belek ar Mauguenn, B.M. Rennes - Manuscrit 1023 - cahier 9-1, s.d., f° 15r-18v.
- [1 c] OLLIVIER, Belek ar Mauguenn, B.M. Rennes - Manuscrit 960, s.d., pp. 361-363
- [1 d] OLLIVIER, Bêlek Mauguenn, B.M. Rennes - Manuscrit 960, s.d., pp. 412-417.
- [1 e] LUZEL, Bêlek Mauguenn, Hor Yezh, 1995, n° 201, pp. 102-104.
- [2 b] OLLIVIER, Bêlek Mauguenn - variante, B.M. Rennes - Manuscrit 960, s.d., pp. 418-419.
- [3 a] LUZEL, Bêlek Mauguenn, B.M. Quimper - Manuscrit 45, 1850, pp. 156-157.
- [3 b] LUZEL, Belek ar Mauguenn, B.M. Rennes - Manuscrit 1023 - cahier 9-1, s.d., f° 70r-v.
- [3 c] OLLIVIER, Beleg Mauguenn, B.M. Rennes - Manuscrit 960, s.d., pp. 364 - 366.
- [4] LUZEL, Bélek an Naonet (Mauguenn), B.M. Rennes - Manuscrit 1022 - cahier 8, s.d., f° 13r-14r (pp. 21-23).
- [5] MILIN, Merc'hed Markiz ann Dour du, Gwerin, 1961, tome 2, pp. 185-187.